

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS



UNE SUCCURSALE DE CANADA HOUSE CLINICS OUVRE À BARRIE, EN ONTARIO

Montréal, Québec et Toronto (Ontario) – 21 octobre 2021 (CNW) – Canada House Wellness Group (CSE : CHV) (« **Canada House** » ou la « **Société** ») – une entreprise de cannabis médical entièrement intégrée – a annoncé aujourd’hui que sa filiale en propriété exclusive, Canada House Clinics Inc. (« **CHC** »), célébrera la grande inauguration de sa nouvelle clinique à Barrie, en Ontario.

CHC a été fondée en 2013 par des vétérans qui comprenaient comment le cannabis médical pouvait aider à traiter efficacement de nombreuses conditions et maladies dont souffrent les anciens combattants, comme le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et la douleur chronique. CHC continue d’améliorer son soutien aux vétérans en leur offrant des conseils d’expert sur le cannabis thérapeutique. Elle les aide à en connaître les avantages et offre un environnement réconfortant qui favorise les expériences positives pour les vétérans.

L’établissement à Barrie a fait l’objet de rénovations spéciales par le défenseur des anciens combattants, Glen Coyle. Ces rénovations ont permis de faire de l’établissement un endroit sécuritaire pour les anciens combattants qui ont besoin d’un large éventail de formes de soutien. Grâce à son expérience antérieure dans le cadre d’une émission télévisée sur la rénovation domiciliaire, Glen a pu créer un espace formidable en mettant à profit sa passion pour le cannabis médical et ainsi aider les vétérans. La clinique mettra l’accent sur des programmes et des événements qui contribueront à améliorer la vie des anciens combattants de la collectivité environnante.

Les partenaires, les clients et les membres de population générale sont invités à assister à la cérémonie d’inauguration organisée par la Chambre de commerce du Grand Barrie et prévue le 22 octobre à 13 h 30 au 211, promenade Ferndale Sud, unité 6. CHC est ravie de célébrer l’occasion avec les représentants de la Chambre de commerce, les dirigeants de la collectivité et les producteurs autorisés à titre de partenaires. Une journée portes ouvertes suivra immédiatement l’événement inaugural.

« Nous sommes fiers d'étendre notre offre de soutien aux vétérans à Barrie, a déclaré Alex Kroon, président de CHC. Je tiens à remercier Glen Coyle et l'équipe de CHC d'avoir créé un environnement magnifique pour le personnel et les vétérans. » « En tant qu'ancien combattant, je comprends les besoins de mes confrères et consœurs, a ajouté Glen Coyle. C'est pourquoi je voulais bâtir un espace accueillant qui permettrait également au CHC de réaliser son travail exceptionnel. »

À propos de la société Canada House

Canada House Wellness Group Inc. est la société mère des entités suivantes : Abba Medix Corp., un producteur agréé de Pickering (Ontario), produisant du cannabis médical de qualité supérieure; IsoCanMed inc., un producteur autorisé de Louiseville (Québec), produisant du cannabis intérieur de première qualité sur son site de 64 000 pieds carrés utilisant des technologies de pointe de culture verticale et aéroponique; Canada House Clinics inc., exploitant des cliniques dans tout le pays qui collaborent avec des équipes de soins de première ligne pour offrir des services spécialisés de traitement à base de cannabis à des patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Kanalysis Technologies, fournisseur d'un logiciel infonuagique entièrement personnalisable, permettant aux médecins, aux prestataires de soins et aux patients d'accéder à des données sur les traitements utilisant du cannabis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le www.canadahouse.ca ou le site de SEDAR à www.sedar.com.

Pour plus d'information, contactez :

Steven Pearce, Vice-President, Legal
Canada House Wellness Group
289-980-3584
spearce@canadahouse.ca

Mise en garde concernant les informations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives portant entre autres sur la clinique, la production et les activités technologiques de la société, avec ses plans futurs, marchés, objectifs, buts, stratégies, intentions, convictions, attentes et estimations, déclarations qu'on peut généralement identifier par l'emploi de termes comme « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « serait », « probable », « possible », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « croit », « planifie », « objectif » et « continue » (ou leurs formes négatives) et de mots et d'expressions d'importance semblable. La société juge raisonnables les attentes que présentent ces énoncés prospectifs, mais ceux-ci comportent des risques et des incertitudes, et il convient donc de ne pas s'y fier indûment. Comme toute déclaration prévisionnelle se fonde sur des facteurs ou hypothèses de poids, les résultats réels peuvent s'écarter sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Parmi les hypothèses importantes qui sous-tendent les informations prospectives dans ce communiqué de presse, citons les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* et de la *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptés par le gouvernement fédéral canadien, qui ont légalisé le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019 le cannabis et les substances comestibles, les drogues et les huiles à base de cannabis pour usage récréatif; la liquidité et les ressources en capital de l'entreprise, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services à l'évolution du marché; la capacité d'attirer et de maintenir en poste les principaux dirigeants; et la capacité d'exécuter les plans stratégiques.

On trouvera dans les derniers rapports de gestion annuels et intermédiaires de la société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, de l'information supplémentaire sur les principaux facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats par rapport aux attentes, et aussi sur les facteurs ou hypothèses importants appliqués pour préparer des déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la société ne s'engage pas à actualiser publiquement ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce document, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.